

Ecole Primaire du Village
2 place de l'Hôtel de ville
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 2eme trimestre 2014-2015

Le conseil d'école s'est réuni le 6 mars 2015 à 18h15 à l'école.

Étaient présents :

M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle

M. Fery G. DDEN

Mmes Ravey et Cardot M-C représentant la commune de Flavigny

Mmes Cleymand E., Garland D, Stahl C, Hackel C, Michel S., Deleporte A et M. Pascual J-M représentants les parents d'élèves élus

Mmes Dubois S, Cheny S, Murtin L, Della Ricca M, Robert A, Spanagel P, Di Scipio A, Contignon A et M. Pierrat O enseignants

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville

Mme Chalmel A. et Husson S. parents d'élèves élus

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Les passages de classe :

Les critères de proposition au maintien dans un cycle d'un élève ont été revus à la hausse. Les allongements de scolarité ne doivent plus s'appliquer que dans le cas de scolarité longuement interrompue pour des raisons médicales ou pour des enfants présentant un handicap ayant un dossier à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Aussi pour des raisons annoncées de non efficacité et de stigmatisation des enfants, les élèves, quel que soit leur niveau obtenu en fin d'année scolaire, suivront leur cohorte d'âge dans la classe de niveau supérieur. Ainsi, l'enseignant voire l'équipe pédagogique devra avoir à cœur de s'adapter et de trouver des modalités d'accueil efficaces en fonction de la disparité des besoins.

Parallèlement, le système de gestion informatique des élèves, Base élève, permet d'éditer des fiches navettes pour informer les parents des propositions puis des décisions de poursuite de scolarité, sans grande surprise compte tenu du paragraphe précédent. Le conseil des maîtres ayant eu lieu ce jour, les parents recevront au plus vite les documents.

Les parents d'élèves élus s'interrogent sur la pertinence de ce document navette et du temps que nécessite sa mise œuvre compte tenu du contexte. D'autre part, bien que conscients que le maintien ne soit pas une solution à tous les types de difficultés, surtout si il n'est pas entouré d'aides et de programmes personnalisés de remise à niveau, les parents s'inquiètent tout de même face au manque de flexibilité de l'École face aux besoins des enfants. Les enfants peuvent avoir besoin de plus de temps à certains moments de leur vie pour acquérir des notions sans que cela ne soit grave pour leur vie future. Forcer ces élèves à suivre le rythme imposé par l'institution, même pour les raisons énoncées, reste inquiétant pour l'accumulation de retards et de lacunes de ces enfants.

2- Lieu de parentalité :

Les lieux d'accueil parentalité peuvent être une réponse pertinente à des besoins exprimés ou pressentis de l'exercice de la parentalité sur un territoire. Un bref aperçu des possibilités est présenté aux membres du conseil d'école.

Concernant les parents du bassin de vie de l'école, les besoins semblent peu marqués et un accueil physique n'apparaît pas comme une solution opportune actuellement. Cependant, un lieu dématérialisé d'information pourrait être créé, en association avec la boîte électronique.

3- Projets pédagogiques et vie de l'école

- journée ski de fond : les élèves de CE2, CM1 et les grands de la CLIS sont allés au Lispach pour une journée de ski de fond le 13 janvier. Il a plu à verse toute la journée mais les enfants sont tout de même rentrés contents de cette activité.

- attentats de Charlie Hebdo : l'ensemble de l'école (de la petite section au CM2) a observé une minute de silence le jeudi à 11h55 afin de permettre la sortie des classes à 12h. Les événements ont permis d'aborder certaines questions liées au racisme, à la stigmatisation, aux libertés et surtout à l'ensemble des valeurs de la République. D'un commun accord, nous n'avons pas abordé les événements d'un point de vue factuel, descriptif mais d'un point de vue global. Les discussions ont été plus ou moins poussées en fonction du niveau scolaire des élèves.

- main à la pâte : cette année, nous tentons une nouvelle expérience avec des groupes d'étudiants, dans l'espoir que nos remarques et critiques des années précédentes aient été entendues. Les moyens, les CP et les CM2 accueillent donc des groupes d'étudiants sur la thématique de la matière et des énergies (MS : l'air, CP : l'eau et les moulins, CM2 : les énergies renouvelables).

- classe découverte du 19 au 22 mai : les élèves de CP et de CE1-CE2 partiront en classe d'eau au CPIE du Ried et de la nature de Muttersholtz en alsace. L'ensemble des parents ont donné leur accord et 3 parents accompagnateurs ont posé des congés pour accompagner l'ensemble du séjour.

- le fort de Liouville et les tranchées du bois brûlé : le 3 avril, les élèves de CE2-CM1, de CM2 et les grands de la CLIS bénéficieront d'une journée sur la 1ere guerre mondiale financée par le Souvenir Français de Flavigny.

- Opéra : les CE2-CM1 et les élèves de CLIS iront visiter l'opéra de Nancy et assisteront à une répétition d'Armide fin juin. Ensuite ils seront invités à une représentation en soirée de cette œuvre. M.Moll, chanteur d'opéra et élu au conseil municipal viendra présenter son métier aux élèves une semaine avant.

- le spectacle de fin d'année se fera sous le thème de la danse le samedi 13 juin au matin. L'utilisation d'un praticable semble compliquée car la surface nécessaire est importante et la résistance aux pas également. Il serait plus confortable si des gradins pouvaient être installés pour les parents. La mairie va prospecter pour trouver ce type de matériel mais il est toutefois peu probable d'en retrouver un.

- le carnaval de l'école : le mercredi 8 avril, l'école organisera un carnaval et un défilé pour fêter le printemps et les beaux jours. Comme l'an dernier les élèves de l'IME se joindront à nous. Les parents, s'ils se déguisent sont également les bienvenus. Cette manifestation se déroulant le matin comme aucun après-midi n'est envisageable (TAP, emploi du temps de l'IME etc...) il n'y aura pas de goûter à base de beignets mais uniquement de jus de fruits afin de ne pas les nourrir avant le repas de midi.

- échange avec l'IME : la classe des CE1-CE2 a été choisie pour être accueillie en retour par l'IME de Flavigny pour participer à une journée autour de jeux, d'activités sportives et d'un repas tiré du sac. Cela devrait se faire à la fin du mois de juin.

-un point à l'ordre du jour a été involontairement omis : la participation des élèves de CP au concours national « Plumes en herbe » organisé par les éditions Nathan. Les élèves ont reçu les 28 pages d'illustrations d'un album et ont écrit l'histoire que cela leur inspirait. Après avoir choisi et réalisé la première de couverture et le titre, ils ont envoyé l'ensemble au jury.

4- L'organisation des TAP

Les TAP se sont correctement organisés sur Flavigny grâce à de nombreux facteurs convergents qui tiennent d'une forte volonté comme de la chance : une école unique et concentrée qui accueille presque exclusivement des enfants du village, des locaux rendus disponibles pour accueillir les 12 groupes d'activités en simultané, une réflexion en amont pour l'organisation de la semaine scolaire compatible avec des activités de qualité, des professionnels et des bénévoles soucieux d'offrir un véritable programme qui travaillent ensemble pour réussir cet objectif.

Aucune désinscription d'enfant depuis le début de l'année mais quelques inscriptions tardives de nouveaux élèves mais aussi d'enfants scolarisés qui sont revenus sur leur choix initial du fait des retours des autres élèves.

5- Les travaux communaux

Les travaux de mise en accessibilité devraient commencer avant la fin de l'année scolaire, modifiant la circulation dans les locaux : ainsi l'entrée des élèves devra se faire par le portail de la cour des maternelles côté parking. Des travaux de mise en état du portail devront être faits préalablement. Ce sera pour nous l'opportunité de tester une nouvelle circulation des personnes qui permettra peut-être de régler le problème de l'étroitesse du couloir et de la circulation des poussettes.

Etant donné les frais engagés par les différents travaux communaux, le projet de la salle des fêtes est abandonné. Les salles de classe du rez-de-chaussée seront repeintes avant que les classes soient réintégrées pour la rentrée prochaine.

La mise en sécurité de l'école ou à minima d'une salle se fera avant de renouveler le matériel informatique des élèves volé en avril dernier. Il serait bon que cela soit acté avant les vacances scolaires afin que le matériel soit opérationnel (configuration des comptes utilisateurs, installations des logiciels utilisés, antivirus, etc...) dès les premiers jours de septembre.

6- Protocole d'informations aux parents en cas de comportement inadapté d'un enfant

Les parents d'élèves élus ont été interpellés par des parents soucieux de raccourcir le délai entre les premiers écarts comportementaux de leurs enfants et l'information faites aux parents, afin de pouvoir plus précocement intervenir.

Mme Dubois remercie tout d'abord les parents de s'être fait entendre auprès des parents élus et ces derniers de porter leur voix au conseil.

Les enfants ont le droit et le besoin de tester les limites dans un cadre différent du cadre familial : aussi la majeure partie des infractions au règlement et à la vie en société se règlent au quotidien par les enseignants voire avec l'intervention de

la directrice. Lorsque les faits sont trop marquants ou que les explications puis sanctions restent sans effets, les parents en sont informés. Il revient à l'enseignant, à l'équipe pédagogique ou au comité de pilotage des TAP de définir le moment opportun d'information des parents. Ce choix ne peut être que subjectif en fonction des situations et des appréciations de chacun. Toutefois, quel que soit le contexte, les parents sont prévenus au moment où nous souhaitons élaborer, avec eux, des modalités visant à une amélioration de la situation. Jamais les parents ne seraient mis face à une situation pour laquelle nous ne cherchons plus de solution. Il en va de même dans les situations scolaires que lors des TAP (cf règlements intérieurs respectifs), cependant, il existe dans ces deux contextes une tolérance différente vis-à-vis du comportement des enfants.

Mme Dubois rappelle, avec bienveillance, qu'elle est disponible pour échanger avec tous les parents d'élèves qui le souhaitent, le temps nécessaire pour qu'il ne subsiste pas d'incompréhension dans ses propos.

7- Circulation des documents scolaires entre l'école et les parents

Des parents aimeraient que les documents scolaires circulent plus fréquemment entre l'école et la maison. Mme Dubois, prend note de cette demande. Les retours au domicile sont prévus dans le cadre légal afin de permettre aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants. Cependant, la fréquence est laissée au choix de l'enseignant et découle de sa pratique pédagogique. Pour pouvoir accompagner l'enfant en dehors de l'école, les supports doivent être corrigés, ce qui implique que les travaux de la journée aient été corrigés en présence des enfants. La correction en direct répond à des choix de l'enseignant qui juge pertinent de revoir en individuel les exercices avec chaque élève pendant que les autres sont nécessairement en autonomie. Ce choix, bien qu'utile dans certains cas, se fait au détriment d'autres modalités pédagogiques (groupe de niveaux, séance de découverte, manipulations encadrées etc...) qu'il serait dommage de réduire. La question soulève un autre point qui est la remédiation pédagogique par les parents. La découverte, la compréhension, l'entraînement et la remédiation sont des temps essentiels de l'apprentissage et doivent se faire à l'école. Les enfants ne sont pas synchrones sur l'appropriation des notions et certaines peuvent rester approximatives quelques temps. Néanmoins, il n'y a pas lieu que les parents s'inquiètent et reprennent à la maison les exercices qui présentent des erreurs. La pratique pédagogique ne se résume pas aux traces laissées dans les cahiers et les notions sont bien souvent revues plusieurs fois dans l'année et dans les différentes années scolaires, afin de permettre leur acquisition.

Les parents n'ont pas été formés par les mêmes méthodes pédagogiques qu'aujourd'hui car les enseignants interrogent leurs pratiques au quotidien pour les améliorer : il peut être contre-productif de reprendre à la maison une notion fragile avec une méthode différente de celle de l'enseignant.

Mme Dubois, précise qu'il est suffisant et beaucoup plus constructif que les parents fassent apprendre à leur enfant les leçons, les mots d'orthographe, les tables de calculs et la lecture quotidienne des élèves de CP pour ce qui est de la question scolaire. Si ils ont du temps supplémentaire et qu'ils veulent le mettre au profit de la réussite sociale de leur enfant ils peuvent partager des jeux, des activités manuelles ou intellectuelles et la vie loin des écrans.

La séance a été levée à 20h30.

A Flavigny sur Moselle, le 16 mars 2015

La secrétaire de séance, Mme Murtin

La directrice, Mme Dubois

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Flavigny sur Moselle et ses adjoints
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les délégués départementaux de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante